

Séance du 22 novembre 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 16 novembre 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blin, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé, Mme Loupien-Suares, M. Ugalde, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à M. Gouffrant, Mme Lauqué à M. le Maire, Mme Dumas à M. Jaussaud, M. Labayle à M. Pommiez, Mme Salducci à Mme Demont, M. Barrère à M. Ugalde.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Arandia présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Médiathèque - Valorisation des fonds documentaires basques - Pôle associé de la Bibliothèque nationale de France - Signature de la convention d'application n° 2.

La ville de Bayonne, au travers de sa médiathèque, assure le pilotage depuis 2010 du projet « Mettre en réseau et valoriser les fonds documentaires basques », inscrit au Contrat territorial Pays basque 2007-2013, et bénéficiant à ce titre du soutien de l'Etat, du Conseil régional, du Conseil général et du Conseil de développement du Pays basque.

Ce projet figure également dans la convention de pôle associé régional Aquitaine - Bibliothèque nationale de France, signée à Bordeaux à l'automne 2010, par d'une part, la région Aquitaine, l'Etat (DRAC Aquitaine), la ville de Bordeaux et l'agence ECLA (Ecrit, Cinéma, Livre et Audiovisuel en Aquitaine), et, d'autre part, la Bibliothèque nationale de France (BnF) (convention-cadre de pôle associé BnF n° 2010-321/423).

Compte tenu de l'intérêt scientifique et la valeur patrimoniale des collections des bibliothèques de la ville de Bayonne, de la complémentarité de ces fonds avec ceux de la

BnF, mais aussi de la volonté de la Ville de valoriser son patrimoine documentaire et notamment le domaine basque, la BnF a signé avec la Ville une convention-cadre de pôle associé documentaire 2011-2014 (n° 2011-343/423), faisant référence à la convention régionale, qui lui permet d'apporter un soutien aux opérations en cours.

En 2011, cette aide s'est concrétisée par la prise en charge de 2 vacations de 6 mois de catalogage à 50 %, qui a fait l'objet d'une première convention d'application cosignée également par la Ville et la BnF (délibération du 21 juillet 2011).

Cette année, la BnF propose la signature d'une seconde convention d'application pour la poursuite du projet, renouvelant son soutien à 50 % pour des vacations de catalogage de livres et manuscrits en basque soit 17 000 €, mais également pour l'aide à la numérisation de documents patrimoniaux du fonds basque (manuscrits, fonds d'archives, programmes et photographies de pastorales basques, ainsi que des manuscrits sur la langue basque), pour 5 000 €, soit un total de 22 000 €.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la Bibliothèque nationale de France, la convention d'application n° 2 liée à la convention-cadre de pôle associé documentaire 2011-2014.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.